

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 25-2019-CFVU
PORTANT SUR LA VALIDATION DES PROJETS FSDIE 1ERE SESSION 2018/2019.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

La répartition des fonds FSDIE d'un montant de 73 103.21 € relatifs aux 35 projets FSDIE de la 1^{ère} session 2018/2019 est approuvée.

Résultat du vote

3 abstentions
28 POUR

Article 2

Le versement supplémentaire des fonds FSDIE d'un montant de 16 985.14 € prélevés sur le premier versement CVEC est approuvé.

Résultat du vote

6 abstentions
25 POUR

Délibération adoptée à la majorité absolue des 31 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU


Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 26-2019-CFVU
PORTANT SUR LA VALIDATION DES PROJETS INPECT'ART 2018/2019.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

La répartition des fonds INPECT'ART d'un montant de 35 000 € relatif aux 12 subventions accordées de la session 2018/2019 est approuvée

**Nombre d'inscrits : 40
5 abstentions
26 POUR.**

Délibération adoptée à la majorité absolue des 31 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 27-2019-CFVU
DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANT-ES DE LA CFVU A LA COMMISSION VALORISATION.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

Monsieur Jean-Pierre Neuman est désigné représentant de la CFVU à la Commission Valorisation

Article 2

Monsieur Axel Loscertales est désigné représentant de la CFVU à cette même Commission.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés
(12 abstentions, 21 POUR).**

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 28-2019-CFVU
DESIGNATION DE DEUX OBSERVATEURS-TRICES ELU-ES USAGERS DE LA CFVU A LA COMMISSION
RECHERCHE (TITULAIRE ET SUPPLEANT).**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

Madame Louise Le Bagousse est désignée observatrice élue usagers titulaire de la CFVU à la Commission Recherche.

Article 2

Monsieur Joshua Joseph est désigné observateur élu usager suppléant de la CFVU à cette même Commission.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés
(1 abstention, 32 POUR).**

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 29-2019-CFVU
PORTANT SUR UNE PROPOSITION DE COMPOSITION POUR UNE COMMISSION PROVISoire CVEC.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article unique

La proposition de composition pour une Commission provisoire CVEC présentée en annexe de la présente délibération est approuvée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés (0 abstentions 0 contre, 31 POUR).

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin

Proposition de composition pour une commission provisoire CVEC

Représentant-e-s Institutionnels (8)	Représentant-e-s Étudiant-es (28)	Personnalités qualifiées (6)
VP CFVU	les représentant-e-s usagers élu-e-s au CA	Un-e représentant-e du service Vie Etudiante et culture de l'UFT
VP Etudiant	les représentant-e-s usagers élu-e-s à la CFVU	Un-e représentant-e du CIAM
VP Vie universitaire	les représentant-e-s usagers élu-e-s à la CR	Un-e représentant-e du CROUS
VP Culture	Des représentant-es usager de chaque site délocalisé sous réserve d'élection de représentant-es étudiant-es dans ces sites	Un-e représentant-e de la DIVE
Un-e élu-e BIATSS de la CFVU		Un-e représentant-e du SIMPPS
Un-e élu-e enseignant ou enseignant-chercheur de la CFVU		Un-e représentant-e du SUAPS
Chargé-e de mission Sports		
Chargée de mission Handicap		

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 30-2019-CFVU
DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANT-ES ELU-ES DE LA CFVU AU CONSEIL DU SCASC.**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

Monsieur Hosni Mernari est désigné représentant élu de la CFVU au Conseil du SCASC.

Article 2

Madame Karine Duvignau est désignée représentante élue de la CFVU à cette même Commission.

**Délibération adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés
(2 abstentions, 26 POUR).**

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 31-2019-CFVU
PORTANT SUR LA MOTION DU TRAVAIL SUR LE HARCELEMENT SEXUEL A L'UNIVERSITE
TOULOUSE JEAN-JAURES**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

La demande de mise au vote de la motion est validée.

« La CFVU réunie le 21 mars 2019 demande à la Présidence et à toute l'équipe de direction de prendre sans délai la mesure des accusations de harcèlement sexuel qui ont été portées à la connaissance du conseil d'une école doctorale, de prêter l'attention nécessaire à toute accusation de cette nature et de se charger d'éclaircir cette situation et toute autre de façon impartiale et sans formuler des appréciations personnelles sur la véracité ou non des faits ».

Délibération adoptée à l'unanimité des 30 membres présents ou représentés

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU

Vincent Simoulin

**Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Séance du 21 mars 2019**

**DELIBERATION N° 32-2019-CFVU
PORTANT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET DES DATES ET MODALITES DE RECRUTEMENT 2019/2020
DES TROIS FORMATIONS DU DEPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART DU SITE DE CAHORS**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 et L 712-2, L712-6, L712-1
Vu les statuts de l'Université Toulouse-Jean Jaurès en vigueur,

Délibère :

Article 1

Les capacités d'accueil 2019/2020 des trois formations d'Histoire de l'Art du site de Cahors sont approuvées.

Résultat du vote

13 abstentions

2 contre

14 POUR

Article 2

Les dates et modalités de recrutement 2019/2020 des trois formations d'Histoire de l'Art du site de Cahors sont approuvées.

Résultat du vote

12 abstentions

17 POUR

Délibération adoptée à la majorité absolue des 29 membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 21 mars 2019

Le Vice-Président de la CFVU



Vincent Simoulin